



FÉVRIER 2012
N° 232

f lé a c

contact



Ville
amie des
enfants

Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr



2012, le réaménagement des bâtiments scolaires est lancé...



VŒUX DU MAIRE

Chers Fléacoises et Fléacois,

Nous voici en 2012, année de fin de mandat pour certains et plus modestement, de mi-mandat pour votre serviteur et son équipe municipale.

Je ne sais quelle conséquence pour nos communes, aura l'élection d'avril/mai mais je sais que je continuerai avec le Conseil de remplir la tâche qui nous a été confiée il y a un peu plus de trois ans avec le même esprit et la même détermination.

Je voudrais que ces vœux que je forme aujourd'hui ne soient pas qu'un exercice que requiert une tradition bien établie. Bien sûr, je vous souhaite à tous bonheur, réussite et surtout santé.

Dans un monde où conflits et antagonismes militaires et économiques, crises, drames et incertitudes en tout genre peuvent conduire au pessimisme, à l'indifférence ou même à la lâcheté, je vous encourage à vous engager sur le chemin de la volonté et de la détermination et parce qu'elles sont les clés pour atteindre le bonheur, je vous souhaite aussi une année 2012 pleine de courage et de détermination.

Nous cherchons sans relâche à avancer petit à petit vers le but que nous ne voulons jamais perdre de vue : faire de FLÉAC une ville dynamique et attractive sans jamais oublier les valeurs de solidarité - comme nous l'avons fait en 2011 avec l'EHPAD - qui sont essentielles dans cette difficile période, ni les impératifs écologiques qui exigent désormais de nous que nous donnions un jour à nos enfants une belle commune, saine et agréable à vivre.

Nous avons la chance de lire de bonnes nouvelles démographiques pour notre commune à la différence de l'agglomération. Sur 10 ans, FLEAC occupe la 3^{ème} place dans la croissance démographique avec 2,14 % de développement annuel (une croissance qui a triplé par rapport à la précédente décennie). Nous avons pu accueillir 700 habitants supplémentaires. Les dernières statistiques témoignent du même mouvement puisque nous enregistrons la 2^{ème} croissance départementale et la 1^{ère} de l'agglomération avec 2,25 % ce qui démontre que nous sommes une commune accueillante et remarquablement située sur l'axe le plus peuplé du département.

Parmi les réalisations pour 2012 qui nous tiennent à cœur et que nous aimerions mener à bien, il y a d'abord :

- *le réaménagement de l'école qui est la priorité pour favoriser l'accueil des jeunes générations.*
- *le PLU qui entre dans la phase de zonage.*
- *la construction d'une trentaine de logements sociaux pour rattraper un retard important.*
- *Les travaux de la LGV vont commencer et rythmer la vie de notre Commune. Nous restons vigilants vis-à-vis du Fond Social Territorial.*
- *A la fin de ce premier trimestre, nous aurons le résultat de l'étude de la faisabilité de la salle socio culturelle entre Chalonne et La Vergne.*
- *Nous sommes soucieux de nous engager dans une concertation intercommunale faite pour mutualiser davantage les aménagements.*
- *Nous continuerons à renforcer notre politique de développement durable et d'économie d'énergie. Un cabinet a été soumissionné pour étudier les travaux à effectuer sur la MJC, la Mairie et le groupe scolaire. Cette politique porte déjà ses fruits puisqu'en coupant l'électricité 5 nuits par semaine et en changeant le mode d'éclairage dans les lotissements, notre consommation a été réduite de 20 %. On recherche toujours un investisseur pour l'installation de panneaux photovoltaïques au centre technique.*

Soyez tous persuadés que mon équipe et moi-même, restons à votre écoute et que toutes nos actions seront entreprises en pensant à l'intérêt général de Fléac.

*Le Maire,
Guy Etienne*

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 décembre 2011. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Convention hivernale entre le Grand Angoulême et les Communes de Fléac et de St Yrieix :

L'agglomération du Grand Angoulême propose aux Communes d'effectuer le déneigement des voies de ses zones d'activités. En l'occurrence, elle a proposé aux Communes de Fléac et de St Yrieix de réaliser le déneigement des voies principales ouvertes à la circulation publique du parc Euratlantique situé sur le territoire de ces deux Communes.

Le projet de convention a été rédigé par les trois parties au contrat. Il est prévu que les services de Fléac déneigeront 14 800 m² de voies principales moyennant le remboursement par l'agglomération des frais occasionnés.

■ Convention de mise à disposition d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) entre l'Académie et la Commune de Fléac :

Une élève à mobilité réduite, souffrant d'une pathologie nécessitant une surveillance particulière sur le temps du repas est inscrite au restaurant scolaire. Cet enfant bénéficie de l'aide d'une auxiliaire de vie scolaire qui la suit pour la 4^{ème} année.

Pour cette année scolaire, il n'était pas prévu par l'Académie un suivi sur le temps du repas.

Cependant après négociation, l'inspecteur d'Académie nous propose de passer une convention afin que l'auxiliaire de vie scolaire prolonge son accompagnement sur le temps du repas (11h30 - 12h15) et soit dégagée de l'équivalent du temps passé sur le temps académique (début d'après-midi) sans aucune contrepartie financière pour la Commune.

■ Versement anticipé de la cotisation 2012 au SIVU (Crèche Familiale) :

Le conseil municipal s'est de nouveau réuni le mardi 03 janvier 2012 en session extraordinaire.

L'urgence de cette réunion était d'adopter une motion concernant la LGV/SEA en amont de la réunion avec Madame la Préfète du 10 janvier.

■ Motion - Mise en place du Fonds de Solidarité Territorial pour la LGV/SEA :

L'état, en dédommagement du passage de la LGV, alloue une somme de 30 millions

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la crèche familiale demande aux Communes de bien vouloir anticiper le versement d'une partie de la cotisation syndicale comme chaque année.

Pour cela et compte tenu que le budget primitif de 2012 n'est pas encore adopté, le Conseil Municipal propose de verser par anticipation, un 1^{er} acompte de 25 % du budget 2011 (113 698,51 €) soit **28 424,63 €**.

■ Versement anticipé de la subvention 2012 à l'Association MJC de Fléac :

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie à l'association MJC et compte tenu du partenariat existant entre la Commune et l'association MJC par la conclusion de plusieurs conventions, il est proposé comme depuis plusieurs années, de décider d'anticiper le mandatement d'une partie de la subvention attendue par l'Association pour 2012.

Sans délibération, la Commune ne pourrait mandater de subvention qu'après le vote du BP 2012 (soit un versement fin avril 2012). Il est proposé, conformément aux modalités adoptées antérieurement (C.M. du 17/12/2008), de **mandater en janvier 2012** la somme totale de **78 934 €** à l'Association MJC correspond à :

25 ou 50 % des services (Halte Garderie, Périscolaire Maternelle, Périscolaire Primaire, Centre de Loisirs, Accueil Jeunes, Coordinateur et Frais de Structure).

■ Demande de subvention supplémentaire pour 2011 par la MJC de Fléac

Il est rappelé que la Commune de Fléac et l'Association MJC Serge Gainsbourg ont signé une convention concernant la participation communale au financement de l'ALSH 3-16 ans (Centre de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances) de la MJC.

La fixation de la participation municipale a été réévaluée, depuis janvier 2011. Elle est de 17 € par journée/enfant.

d'euros (FST) pour le tronçon Tours/Bordeaux, à répartir sur l'ensemble des communes traversées.

Pour faire suite à la réunion du collectif des 48 communes de Charente traversées par le projet LGV, le 9 décembre à Linars, cette motion appuie la décision collégiale (exception de la commune de La Couronne) de **répartir ce fond en fonction du linéaire** des communes concernées.

Le linéaire des nouvelles lignes, incluant les raccordements, représente environ 340 km. Fléac est traversée par 2,200 km.

La participation communale annuelle est encadrée, par convention, entre un coût minimal (coût plancher) basé sur une fréquentation de 4 000 JE x 17 € = 68 000 € et un coût maxi (coût plafond) basé sur une fréquentation de 4 500 JE x 17 € = 76 500 €. Or cette année la fréquentation, pour les enfants de Fléac, a explosé et est passée à 4 709 journées pour 2011.

Le conseil accepte donc de financer exceptionnellement les 209 journées supplémentaires, soit un 209 x 17 € et d'accorder un financement complémentaire de 3 353 € à l'association MJC.

Pour que cette situation soit anticipée, elle propose de relever son nombre de journées plafond à 4 800 Journées pour l'année 2012.

■ Motion en faveur du maintien des droits de plantation :

Le conseil municipal, informé par l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV), adopte une motion en faveur du **maintien des droits de plantation** et contre la décision de la Commission Européenne de 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur le territoire de l'Union Européenne à partir du 1^{er} janvier 2016.

■ Demande d'exonération de TLE :

Afin d'accélérer la livraison de logements publics, la municipalité accepte la demande de la SA HLM ERILIA concernant l'exonération de Taxe Locale d'Equipement de 6 075 € correspondant à la construction de 20 logements publics à Bois Renaud (chemin de l'Etang).

Cette opération fait l'objet d'une aide de l'Agglomération du Grand Angoulême à hauteur de 4 000 € par logement construit et d'une décision d'agrément et de financement de l'Etat en date du 17 septembre 2009.

L'opérateur pense démarrer les constructions courant 2012 avec livraison sur le premier semestre 2013.

Le montant du FST constituera une **subvention** pouvant accompagner un ou plusieurs projets d'investissements dans la limite des trois années suivant la mise en service de la nouvelle infrastructure ferroviaire.

Le FST peut être consacré au financement des **différentes phases d'une opération** telles que les études, acquisitions immobilières, travaux de construction ou aménagement, grosses réparations, équipement en matériel à l'exclusion du simple renouvellement.

RÉAMÉNAGEMENT AUX ÉCOLES

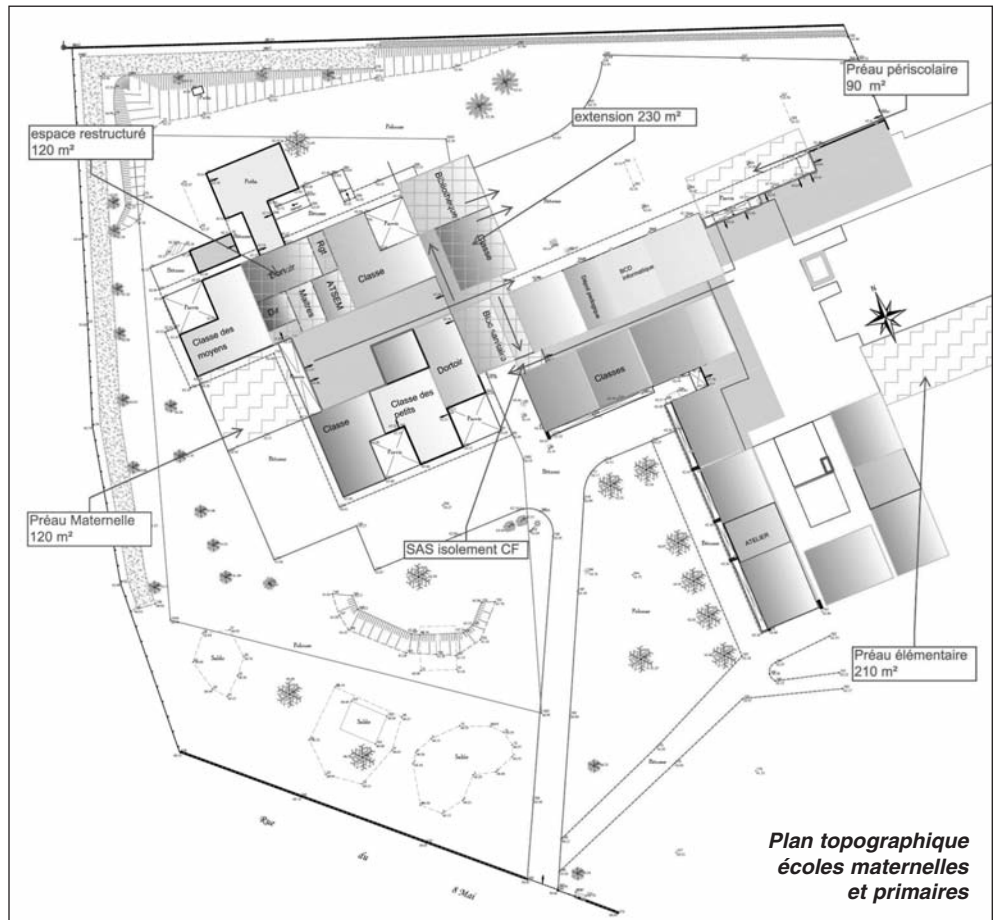
L'école et l'accueil des jeunes a toujours été une priorité pour la municipalité de Fléac.

Les constructions scolaires datent de 1976, depuis de nouvelles exigences de l'éducation nationale et de nouvelles réglementations doivent être respectées : mise aux normes des bâtiments pour prendre en compte le handicap, infirmerie, sanitaires adaptés, dortoirs vétustes à redimensionner, transfert de la bibliothèque, renouvellement et amélioration du matériel informatique, préaux, etc...

Malgré une légère tendance à la baisse des effectifs, cette adaptation et ces évolutions sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'école.

Le conseil a missionné un programmiste. C'est à dire une personne à qui elle a confié la tâche d'établir l'étude du projet de réhabilitation. Il a remis sa réflexion de faisabilité en tenant compte de toutes les remarques qui lui avaient été faites (voir plan).

Nous rentrons dans la phase de recherche de subventions; les réponses sont relativement longues ; parallèlement, on lance la 2^{ème} phase du travail du programmiste qui aboutira au choix de l'architecte et au dépôt d'un permis. Cette réalisation est estimée aux environs du million d'euros, mais l'école est et restera une priorité.



Plan topographique écoles maternelles et primaires

AIDES POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Pour équilibrer le prix de revient d'une journée au centre de loisirs la municipalité avait fait un effort important en 2011 en augmentant de 2,5 € sa participation. Cette participation est de 17 € par journée/enfants. Cette année un effort supplémentaire doit être supporté par les familles. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Fléac a décidé d'atténuer, en partie, cette augmentation en rehaussant son offre d'aide au séjour en Centre de Loisirs de Fléac.

Conditions :

Cette aide est réservée aux familles demeurant sur la Commune de Fléac, Uniquement sur les séjours petites et grandes

vacances **et maintenant du mercredi**,

Dans la limite de **35 jours** par An,

En complément des dispositifs existants d'aide à la famille de la CAF, des aides du Conseil Général et des participations de comités d'entreprise,

L'aide maximum du CCAS est augmentée de 1 €, soit :

- **2,5 € par Journée/Enfant pour les QF1 et QF2,**
- **2 € par Journée/Enfant pour les QF3 et QF4,**
- **1 € par Journée/Enfant pour les QF5.**

Cette aide est versée directement à l'association MJC Fléac sur dossier fourni par l'asso-

ciation à l'administration du CCAS et vient en déduction de votre cotisation.

Elle s'applique à compter du **1^{er} janvier 2012**.

Rappel des QF CAF :

- QF1 : jusqu'à 380 €
- QF2 de 380 € à 455 €
- QF3 de 455 € à 530 €
- QF4 de 530 € à 605 €
- QF5 de 605 € à 680 €

N'hésitez à vous renseigner auprès de la MJC qui, en fonction de votre situation, vous indiquera la globalité des aides auxquelles vous pouvez prétendre.

SERVICE DE REPAS À DOMICILE

À compter du 1^{er} Janvier 2012, les bénéficiaires du service de **Repas à Domicile** desservis par le CCAS d'Angoulême devront s'adresser dorénavant au **CCAS de Fléac à la Mairie au 05 45 91 04 57**, pour inscription, modification ou désinscription.

Le paiement de leur facture se fera à la perception du Gond-Pontouvre et non plus à celle d'Angoulême.

Pour le reste, pas de changement :

- La fabrication des repas est toujours réalisée par le GIP de Girac,

- Maintien de la formule repas du midi à 6 éléments,
- Livraison par le GIP (mêmes personnes, mêmes tournées).

Inscription des nouveaux bénéficiaires à la mairie de Fléac.

RECOMMANDATION PRÉFECTORALE POUR TRAVAUX

Autorisation de travaux en périmètre protégé

Les monuments historiques présents sur notre commune (pour Fléac : Eglise) définissent des périmètres de protection de 500 mètres à l'intérieur desquels tous travaux de construction, d'amélioration ou d'extension entraînant la modification de l'aspect extérieur des constructions ou des terrains sont soumis à autorisation, sous forme d'une déclaration préalable de travaux, de permis de construire ou de démolir. Ces dossiers, déposés en mairie, sont préalablement soumis à l'accord des bâtiments de France.

Les démarches doivent être engagées avant la réalisation des travaux avec un délai de 3 mois pour une déclaration préalable et de 6 mois pour un permis de construire.

Liste non exhaustive des travaux soumis au code de l'urbanisme :

- Ravalement de façade,
- Création d'ouvertures,
- Changement et/ou peinture de menuiseries (fenêtres, portes et volets),
- Réfection ou remaniement de couverture,
- Clôture, piscine,
- Annexes (vérandas, garage, abris de jardin...).

Pour tout projet de restauration ou de construction neuve dans le périmètre de 500 m, **les demandeurs sont invités à prendre contact** avec le Service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Charente **pour un rendez-vous, préalablement au dépôt du dossier d'urbanisme :**
 au 3 Avenue des Maréchaux à Angoulême
 (Tél. : 05 45 97 97 97)
 et à partir du mois de mars :
 Place du Champ de Mars, BP 1323,
 à Angoulême (Tél: 05 45 21 14 18).

DU NOUVEAU CHEZ LILI & LOULOU



Chez Lili & Loulou

Vous souhaitez une bonne année 2012 !

NOUVEAU !

Une **restauration «sur le pouce» sur place ou à emporter** vous est à présent proposée, **en plus de toutes les autres activités :** café, espace de jeux pour les enfants, ateliers pour petits et grands, Dépann'Heure, anniversaire, boutique de puériculture...

Et des après-midi pour les seniors comme nous l'ont demandé plusieurs fléacois ! N'hésitez pas à aller voir sur **www.chezlilietloulou.fr** ou appelez-nous au 09 82 48 19 11. Adresse : 11, rue des Petits Près, Centre Commercial de Fléac Ouvert du lundi au samedi de 09h à 18h (sans interruption)

LES PETITES MARMOTTES

Veillez trouver, ci-dessous la liste des assistantes maternelles, adhérentes à l'Association, ayant des places disponibles :

- M^{me} Sylvie Baspeyras : 06 81 30 95 75
- M^{me} Stéphanie Ledoigt : 06 83 56 49 30
- M^{me} Mariette Vaslin : 05 17 50 95 61

- M^{me} Roseline Denechaud : 06 60 67 70 16 (2 places pour la nuit)
- M^{me} Houée Marie-Gabrielle : 05 45 64 13 78

Au mois de Janvier, nous avons fêté l'anniversaire d'Hugo, Angelo, Lou-Ann, Baptiste, Valentin, Faustine et Inaya.

Notre arbre de Noël a connu un grand succès, merci aux enfants, parents et familles de leur participation.

Retrouvez sur notre site «lespetitesmarmottes.fr» la liste complète des Adhérentes à l'Association, le calendrier des activités et les informations utiles.

COMITÉ DE JUMELAGE

Projets 2012

2012 vient de débiter, et déjà les projets engagés par notre Comité de Jumelage se mettent en place.

La soirée écossaise se déroulera le **samedi 11 février** au château (voir Fléac Contact de janvier), et nous vous en reparlerons dans le prochain numéro. Mais l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 janvier a donné l'occasion de présenter les temps forts de cette année.

En 2012 nous allons en effet accueillir nos amis allemands, puis nos amis écossais. Après notre superbe séjour en Bavière en

août dernier, c'est à notre tour de recevoir nos **amis de Marktbreit**, pour la Pentecôte, du **26 au 30 mai**. Réservez ces dates si vous pensez que vos amis seront dans le car de Marktbreit, ou si vous souhaitez établir un premier contact et accueillir une famille.

Nos **amis d'Inchture** seront parmi nous du **11 au 16 octobre** pour leurs traditionnelles vacances d'automne qu'ils appellent «vacances de pommes de terre». Là encore, si vous avez envie de faire partager votre vie, vos activités, faites vous connaître.

La maîtrise de la langue de l'autre n'est pas indispensable, nombreux sont les membres

du Comité qui vous le confirmeront. Ce qui est nécessaire, c'est l'envie de rencontrer l'autre, et de lui montrer comment s'organise la vie en France, à Fléac, en 2012, en toute simplicité et en toute amitié. Et les activités mises en place par le Comité de Jumelage dans la journée permettent d'accueillir, même quand on a une activité professionnelle. Les échanges ne concernent pas que les retraités ! Les jeunes familles avec enfants sont les bienvenues !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure des relations de jumelage.

MÉLANGES FLÉACOIS... SECTION HISTOIRE LOCALE DE LA MJC

LES DUMERGUE A FLEAC, CINQ SIECLES D' HISTOIRE...

Aux archives départementales de la Charente le cartulaire de l'abbaye de St Cybard mentionne en 1458 la présence d'un Jean Dumergue à Fléac. Aujourd'hui la famille est toujours présente... et Jean Dumergue est toujours là. Cette permanence étonnante de l'histoire mérite quelques éclairages.

Le patronyme viendrait de Domergue, Dominique en langage méridional et populaire. Doumer, Domange, Doumenc en seraient des variations régionales. Si cette origine est avérée on peut y voir un effet de l'influence de St Dominique, fondateur au Moyen-Age de l'ordre mendiant des Dominicains.

Une autre hypothèse avance le rattachement de Dumergue à Domergo, notable vénitien de la suite des papes d'Avignon...

Une troisième assimile Dumergue aux Domergue, famille de seigneurs de l'Agenais...

Aujourd'hui on retrouve des Dumergue au Québec, en Australie, en Angleterre...

Et ils seraient liés, dit-on, à la famille de François Ravailac, donc à un épisode fameux de l'histoire de France. De plus un Jean Dumergue, curé de St Paul, aurait été le confesseur du sulfureux duc d'Epéron et du célèbre régicide, originaire de Touvre...

Selon certaines thèses ce même Jean Dumergue aurait donc été impliqué dans l'assassinat de Henri IV. D'Epéron, commanditaire supposé de meurtre, était bien dans le carrosse du Roi au moment fatal. Pour s'assurer que ses instructions soient bien exécutées disent certains... Ravailac, torturé sauvagement, n'en dira rien !

Aux Archives Départementales de la Charente, on relève le patronyme de Dumergue sur de très nombreux actes. Mais il fait référence à plusieurs familles et corps de métiers. Nous n'évoquerons donc ici que les Dumergue dont l'origine fléacoise est clairement établie.

Jean Dumergue a traversé l'histoire de Fléac...

Dès 1458 on relève le nom de Jean Dumergue, dit le jeune, à Fléac. (Cartulaire de l'abbaye de St Cybard)

En 1466 c'est Jehan Dumergue que l'on retrouve à la Touche.

En 1528 Jean Dumergue, prêtre, habite lui aussi Fléac.

En 1727 un Jean Dumergue est à la Touche de Linars.

En 1748 «*autre Jean Dumergue*» comme on disait à l'époque, est noté sur les registres de l'arpentement de Fléac.

Enfin un Jean Dumergue a été maire de Fléac pendant près de quarante ans, et ce jusqu'en 2008.

Une telle récurrence étonne, même si on considère que le prénom du père ou du grand-père était presque systématiquement donné au fils ou petit-fils. Mais que cette permanence s'étale sur une telle tranche d'histoire est assez exceptionnel.

L'origine des Dumergue de Fléac...

Pendant le Moyen-Age certaines abbayes sont devenues très puissantes. Par l'aura religieuse de certains de leurs abbés, mais aussi par l'importance de leurs biens issus le plus souvent des dons de fidèles en fin de vie, soucieux de leur repos éternel. Le cartulaire de l'abbaye de St Cybard recense ces biens et les différents actes les concernant. Et sur ce document on relève la présence de Dumergue, habitant St Yrieix et St Cybard, et qui sont les ancêtres de ceux de Fléac.

En effet l'abbaye, important propriétaire foncier (elle possédait notamment le Tranchard), concédait des terres, des maisons, des droits de pêche sur la Charente contre des redevances en nature ou en argent. Et ce d'autant plus facilement que la guerre de cent ans avait ravagé la contrée et qu'il convenait de remettre les terres, bois et pêcheries en état de produire.

Selon ce cartulaire un Jean Dumergue, dit le jeune, habitait donc Fléac en 1458.

Depuis, par des actes notariés et autres documents, on peut établir la permanence de la famille à Fléac :

- le 24 août 1466 un acte concernant Giron Dumergue, tenancier de l'abbaye, établit un partage de ses biens entre ses neveux Etienne, Naudin, Guillem et Jehan. Et parmi ces biens le Maine de la Touche, paroisse de Fléac. Giron habite près de l'abbaye, semble-t-il à l'emplacement de l'ancien garage Barouilhet. Un clin d'oeil de l'histoire quand on sait que celui-ci a possédé le Lugeat jusque vers l'an 2000 !

- le 2 avril 1528 un acte fait état d'une... «*Donation entre vifs par messire Jean Dumergue, prêtre demeurant en la paroisse de Fléac, à Jean Genin et Jean Dumergue ses neveux, d'une pièce de terre contenant deux journaux ou environ, sise au village de la Touche, paroisse de Fléac, la dite donation faite en présence de messire Jean de Vaulx, demeurant à Linars*».

- le 9 août 1556 une Marguerite Dumergue, veuve de Guillon Boilevin, demeurant au bourg de Fléac vend à son fils Berthoumé Boilevin, poissonnier, «*une place et tirant d'aive*» pour faire un anguillard sur la Charente entre l'île Pasquier et les ponts de Basseau.

- le 25 mai 1727, autre référence, le notaire royal Caillaud enregistre un bail en faveur de Jean Dumergue, de la Touche de Linars, et de Jeanne Baillou sa mère. (le père, appelé aussi Jean, est décédé).

- en 1748-1750, lors du grand arpentement de la paroisse de Fléac on retrouve également un Jean Dumergue, cultivateur, qui assiste l'arpenteur officiel de la Généralité de Limoges.

- en 1815, lors de la vente du lot N°1 de la Vergne (bien national vendu primitivement en 1794), la famille est toujours présente.

Depuis la filiation est continue jusqu'à nos jours et la Touche est toujours le lieu identitaire de l'implantation des Dumergue.

Les Dumergue de Fléac seraient donc les descendants de familles de St Yrieix, tenanciers des terres de l'abbaye de St Cybard dès la fin de la guerre de cent ans...

J. Noël Paquier

(Sources : Archives Départementales et documents familiaux de... Jean Dumergue)

ASSOCIATION «LES AMIS DU LOGIS DE CHALONE»

Retour sur le Marché de Noël

Le premier marché de Noël organisé par l'association fut une belle réussite. Les artisans comme les acheteurs ou visiteurs furent d'abord surpris puis enchantés par la décoration qui donnait vraiment à la salle des fêtes, un véritable air de Noël. Il est vrai, que les bénévoles n'avaient pas

ménagé «l'huile de coude» depuis le jeudi après-midi, pour installer stands guirlandes électriques et projecteurs.

L'alchimie a bien fonctionné puisque 400 personnes ont fait le bonheur des artisans et commerçants qui ont bien travaillé et ont exprimé le vœu de se retrouver pour Noël prochain.

Ils ont été agréablement surpris, par l'accueil, l'organisation et la «pêche» des bénévoles, et n'ont pas manqué de le dire et le redire au grand plaisir de l'association et de son président.

Parions que le marché de Noël 2012 apportera d'autres surprises, pour le plaisir du plus grand nombre.

PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des Parents d'Élèves FCPE de Fléac vous souhaite une bonne année 2012. Nous tenons, avant tout, à vous remercier pour votre participation aux diverses manifestations que notre association met en place pour aider financièrement les multiples projets des écoles maternelle et primaire de Fléac.

Manifestations déjà menées :

- Carapattes (période : année scolaire) : Accompagnés d'une bénévoles (MJC), d'une salariée (MJC) et parfois de parents, les enfants effectuent le trajet de leur domicile à l'école à pied (aller et/ ou retour), selon un parcours prédéfini. Une vingtaine d'enfants le fréquentent à l'année et quotidiennement ce sont ¼ de ces mêmes enfants qui participent. Notre rôle est de faire le relais entre la Mairie et les parents pour mener à bien cette action quotidienne.
- Bourse aux jouets et aux livres (début novembre) : Dépôts de jouets et livres par qui veut, puis revente par notre association au grand public. Cette année, 69 personnes ayant déposés X jouets et livres. Bénéfices : 350 €

- Benne à papier (1 fois par trimestre) : Une benne est déposée devant l'école primaire (durant un week-end) pour y déposer papiers, cartons et magazines. La 1ère édition (mi décembre) a permis de récolter 3 tonnes de matière soit un bénéfice de 150 €. Les prochaines dates sont : du 23 au 26 mars 2012 et du 15 au 18 juin 2012.
- Repas de Noël des écoles (15 décembre 2011) : 4 parents d'élèves de notre association ont aidé (service et rangement) le personnel communal des cantines maternelles et primaires lors du repas de Noël. Les parents d'élèves ont découvert le

déroulement du repas et discuté avec les enfants et le personnel communal. Un moment très enrichissant qui s'est conclu par le repas de Noël des adultes.

Pour contacter les Parents d'Élèves FCPE de Fléac :

L'association FCPE Fléac

fcpe.fléac@laposte.net

La présidente (Cécile Martinez)

cecile.jchris@orange.fr

La secrétaire (Sandrine Rapnouil)

sandrine.damien@cegetel.net

Calendrier des manifestations 2012 à ne pas manquer :

Dates	Manifestations	Diverses informations
23 au 26 mars	Benne à papier	du vendredi dès 8h45 au lundi jusqu'à 8h30
31 mars	Bourse de Printemps	Vente de vêtements (0 à 16 ans) et de jouets d'extérieur
15 au 18 juin	Benne à papier	du vendredi dès 8h45 au lundi jusqu'à 8h30
Fin juin	Fléac en Fête	Pêche à la ligne
Fin juin	Fête des écoles	Pêche à la ligne, structure gonflable, tombola

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES AVEC ROBERT CARDE

ANIMATIONS

L'astronome de Fléac, Robert CARDE, organise, en collaboration avec le magasin «Nature et Découvertes» d'Angoulême, une animation mensuelle en astronomie. Voici les dates des 3 prochaines séances, les sujets débattus et les modalités d'inscriptions.

Chaque séance se déroule en trois parties. Les deux premières se passent dans une salle chauffée et ont lieu quel que soit le temps.

- 1°) Un sujet d'astronomie suivi d'un échange,
- 2°) Contes d'une ou de plusieurs légendes mythologiques sur les constellations,
- 3°) Observation du ciel à l'œil nu et au télescope (si le temps le permet).

THEMES ABORDES :

Samedi 4 février 20 h 30 : Combien de planètes dans la Voie Lactée ?

Samedi 10 mars 20 h 30 : Comment on calcule les distances en astronomie ?

Vendredi 23 mars 20 h 30 : Satellites et Astéroïdes.

INSCRIPTION :

Inscription et paiement au magasin «Nature et Découvertes», Place du Champ de Mars à Angoulême. Tarif : adulte: 5,50 € Enfant : 2,50 €

RENSEIGNEMENTS :

Robert CARDE 05 45 67 28 28

BLOG SUR LES ÉTOILES

Depuis le mois de novembre, Robert CARDE a ouvert un blog en collaboration avec la Charente Libre. Pour lire ses textes (3 ou 4 par semaine) connectez-vous sur internet à son site : <http://astronomie.blogs.charentelibre.fr/> Vous pouvez faire des commentaires ou poser des questions, réponse vous sera fournie.



La parole est donnée à ...

«PARTAGE SOLIDARITÉ AVENIR»

INFORMATIONS...

Notre position de minoritaires, ou d'opposition, fait que nous sommes régulièrement interpellés sur des points de la politique communale, majeurs ou mineurs, mais qui font débat. En cette fin d'année 2011 on nous a demandé notamment :

- pourquoi la commune n'a-t-elle pas organisé les Journées patrimoine alors que c'est une habitude et une façon de valoriser le très riche patrimoine communal ?
- pourquoi la Route des Canons et des Tonneaux, qui faisait halte traditionnellement

à Fléac ne s'est-elle pas arrêtée cette année ?

- pourquoi la fête d'automne prévue le 9 octobre a-t-elle fait «Pschitt», comme dirait quelqu'un..., alors qu'une première réunion d'organisation avait eu lieu ?

Nous ne savons pas qui a pris ces décisions, le Conseil municipal n'ayant jamais été saisi de ces sujets. Pourtant ces projets ne sont pas coûteux et valorisent Fléac à l'extérieur.

Nous sommes 27 au Conseil et il existe des bonnes volontés parmi nous. Comme à l'extérieur. Elles se sont d'ailleurs manifestées

avec une certaine aigreur...

Par contre nous avons appris que la commune lançait un appel d'offres pour étudier la faisabilité des deux sites envisagés pour la salle socio-culturelle. C'est une excellente nouvelle car nous avons bataillé pour obtenir cette procédure !

Mais nous l'avons appris par la presse locale...

TRES BONNE ANNEE 2012.

Christian CLEVELAND - Patricia GUITRAUD,
Jean-Noël PAQUIER - Chantal VAN LANEN

■ SALLE DES SPORTS (TENNIS DE TABLE)

• **Vendredi 10 février**
Fléac 1 – Châteaubernard
Fléac 3 – Vars

■ TERRAIN DE FOOT

• **Dimanche 12 février**
Fléac A – Barbezieux
Fléac C – Métairies/Sigogne

• **Dimanche 19 février**
Fléac B – Javrezac

■ CHÂTEAU

• **Samedi 11 février**
Jumelage : Burns'Night

• **Samedi 17 mars**
Journée Unicef

■ SALLE DES FÊTES

• **Dimanche 19 février**
APEF : Loto

■ EGLISE

• **Vendredi 24 février**
Chœur : «Chante Boixe»



La municipalité de Fléac
vous invite à un

Concert

de chants traditionnels interprété par
le Chœur «CHANTE BOIXE»
le vendredi 24 février,

à 20h30, à l'Eglise de Fléac

Tarif : 7€ - Gratuit - de 12 ans

Etat Civil

NAISSANCES

Le 09/12/11 : Aaron Lucien PARIS
Le 28/12/11 : Charlotte Jennifer MAGÈRE
Le 01/01/12 : Jade BERNARD
Le 05/01/12 : Ayden William RYAN

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Le 14/12/11 : Marcel Daniel FONCHIN
Le 26/12/11 : Michel Christian ROUTURIER
Le 30/12/11 : Anne BERTHOMMÉ née POITOU
Le 10/01/12 : Marguerite Simonne LEGRAND
née MEZERGUE

PROBLÈME N° 212

Anniversaires de Mariage

Solution dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

- I- Belle vaisselle pour fêter 20 ans.
- II- Inv. : pour fêter 7 ans de mariage au chaud ; Normes pour le tourisme.
- III- Vague dans les stades ; Quantité.
- IV- Parfum de Provence pour les 46 ans ; Titre royal.
- V- Existes ; Affaires sociales ; Demi-père.
- VI- Etoffe soyeuse pour les 12 ans ; Un début de rhume.
- VII- Cela est mieux ; Même à l'envers, il brille de tous les éclats pour ses 60 ans.
- VIII- Il fuit à toutes jambes ; Solide symbole pour 49 ans.
- IX- Radio ; Drame populaire.
- X- Toile pour les 19 ans.

Solution du numéro 211

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	R	E	T	E	N	D	A	N	T
II	A	I	D	E	R		O	M	A	R
III	U	T	I	L	E		I		I	O
IV	M		T	E			G	A	N	T
V	E	A		S	A	R	T	R	E	
VI		V	S		U	S	S	E		F
VII	V	O	T	E	S			T	F	A
VIII		C	O	U	S	E	T	T	E	
IX	J	A	R	D	I	N	I	E	R	E
X	O	T	E		A	N				S

VERTICALEMENT :

- 1- En nacre pour 30 ans ; Grâce à elle, les bougies fêteront les 4 ans.
- 2- Prête-nom ; Attaque finale.
- 3- Regarder du mauvais côté ; Comptent parmi les liliacées.
- 4- De la famille de Jane ?
- 5- Se prend avant le saut ; Préposition ; pronom.
- 6- Article contracté ; Début de solvant.
- 7- L'Aconcagua y culmine ; Fait équipe avec méli.
- 8- Nourrice de Dionysos ; Élément gazeux radioactif.
- 9- Un beau bleu pour 16 ans.
- 10- Un beau vert pour 40 ans.



Le Château de Fléac (façade Nord-Ouest)

Collection Guy Parinet